



Que faire de...

## SES TONTES DE GAZON ?

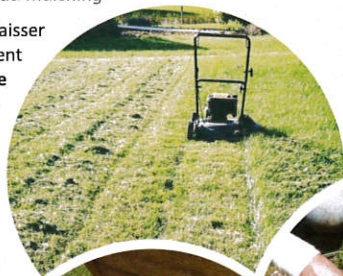
& FEUILLES MORTES

### Les laisser sur le gazon !

*technique du mulching*

Le mulching consiste à laisser sur place l'herbe finement coupée. Elle se **décompose naturellement**, apporte au sol des éléments nutritifs et maintient un bon apport d'humidité.

Un kit mulching peut facilement être ajouté à une tondeuse classique.



### Protéger les plantes

*technique du paillis*

#### ▶ AVEC DES TONTES FRAÎCHES

Étalez les **tontes fraîches** au pied des légumes et plantes ornementales (en évitant le contact avec les tiges) sur une hauteur de 2 à 3 cm maximum.

#### ▶ AVEC DES TONTES SÈCHES

Pour que le paillage dure plus longtemps, faites sécher les tontes et pailler vos plantations / arbres sur 10 cm environ.

*Utilités : nourrir le sol, réduire les arrosages, diminuer la pousse des mauvaises herbes...*



### Les composter

*En tas / dans un composteur*

Les tontes apportent de la matière humide et de l'azote au compost ; quelques conseils tout de même :

- 👉 Ne pas mettre **trop de tonte** dans le composteur (maximum 25 % du contenu déjà présent) et le **brasser** régulièrement
- 👉 **Faire sécher l'herbe** avant de la mettre au composteur.

## ARRÊTER DE TONDRE ?

### Laisser des coins non tondus

Un coin de prairie accueille de nombreux insectes utiles pour le jardin : pollinisateurs, coccinelles qui se régalent de pucerons...



### Tondre moins ras

- 😊 Herbe plus verte et résistante à la sécheresse car racines profondes
- 😊 Sol plus fertile, qui limite la pousse de la mousse

### Pratiquer l'éco-pâturage



Brebis sur le terrain de Préval à Pontellier

Moins d'allers-retours à la déchèterie  
Moins d'entretien au quotidien  
Plus de temps pour profiter de son jardin !  
😊



Que faire de...

## SES BRANCHAGES ?

### Les composter

Vous pouvez composter les branchages de 3 cm max. en faisant des petits morceaux.

### Les broyer



avec un **broyeur à végétaux**



avec une **tondeuse** pour les branchages souples et fins (jusqu'à 1 cm de diamètre)



??

Je peux déposer mes tontes & branchages dans la forêt.

**FAUX !**

- ▶ Dépôt amendable d'un montant pouvant aller jusqu'à 1 500 €.
- ▶ Dégradent les sols forestiers et contribuent à la prolifération de plantes invasives (renouée du Japon...).

## Que faire du broyat obtenu ?

### Pailler ses plantations

Le paillage a de nombreux avantages :

- Garde l'**humidité** au sol (donc moins besoin d'arroser)
- Améliore la **fertilité** du sol
- Limite la **pousse** d'herbes indésirables

1h de paillage =

8h de désherbage, sarclage, arrosage évitées !

Attention aux résineux (épicéas, tuyas...) à utiliser avec parcimonie car ils sont très acides. N'hésitez pas à mélanger plusieurs sortes d'essences (résineux et feuillus).

### Composter le broyat

Le broyat de branchage va permettre d'absorber l'humidité et d'aérer le compost.



??

Je peux brûler mes tontes & branchages.

**FAUX !**

- ▶ Amendable d'un montant pouvant aller jusqu'à 450 €.
- ▶ La combustion de végétaux produit des polluants toxiques et dangereux pour la santé :

50 kg de végétaux brûlés émettent autant de particules fines (PM10) que :



70 à 920 aller-retour à la déchèterie selon type de véhicule (base : trajet de 20 km)